



Comité Rhône et Métropole de Lyon Echecs

**COMPTE RENDU de la réunion du Codir à LYON (Pompidou Lyon Echecs)
le Mardi 7 novembre 2017**

Présents :

Georges BELLET Président,
Yves GUILLERME Vice-Président,
Isabelle LEFEVRE Secrétaire
Margaux LEFEVRE,
Bagrat GINOSYAN

Absents excusés :

Mathieu BISSIERES
Matthieu VIEIRA

Absents :

Jean Jacques NOE
Didier GRASSET

Début de La réunion : 19h30

1. Point financier

Le président G.Bellet annonce à l'ensemble du codir la démission de Pierre SILLERO au poste de trésorier, pour des raisons professionnelles.

Le CNDS :

- 1500 € de subvention aux 3 clubs qui ont présenté un dossier : Corbas, LOE et Ste Foy.
- 0€ de subvention pour le Comité Rhône et Métropole de Lyon Echecs, soit 5000 € de moins au budget.

Du fait de l'absence de subvention CNDS, le Comité devra faire des économies : le Championnat de parties rapides est donc supprimé.

Le CRMLE est toujours en attente d'un chèque de la Coordination Rhône Alpes.

Budget prévisionnel licences FFE : sur la saison passée 2016-2017, perte de licences sur le Rhône (50).

2. Championnats du Rhône Jeunes 2017 à Lucenay

Bilan :

- **Quantitatif** : Un record 221 participants
- **Qualitatif** : Au niveau matériel, un peu juste et concernant l'organisation : les extérieurs adaptés aux jeunes et pour ce genre de compétition, mais un grand manque d'intérieurs : salles d'analyses trop éloignées et pas assez grandes.

Lors de la prochaine AG, il sera proposé au vote, l'organisation de 2 Championnats pour la saison prochaine : Un championnat qui regroupera les 5 cadences (Poussin, Pupille, Benjamin, Minime et Cadet) et un Championnat pour les Petits Poussins qui se déroulera en décembre, afin d'améliorer le Qualitatif.

Un appel à candidature est lancé pour les prochains Championnats du CRMLE Jeunes.

Qualifiés Ligue : Un mois avant, Pour les 5 catégories (et si il y a de la place), la Commission jeunes se réunira pour d'éventuels repêchages.

3. Championnats Scolaires

Le règlement national a été validé en août. Les droits d'inscription ne pourront pas excéder 2€ et la Phase départementale devra se dérouler au plus tard le 31 janvier et la phase académique au plus tard le 31 mars.

Organisation avec une répartition par secteur :

Pour le Nord à CORBAS, Pour le Sud à LUCENAY, Pour l'Ouest au LOE et pour l'Est à MASSIS/POMPIDOU.

Yves Guillaume enverra aux animateurs du Rhône, Le règlement National scolaire ainsi que le règlement intérieur propre à l'organisation départementale

Dates et lieux des Championnats de France scolaires :

- Ecoles du 25 au 27 mai 2018 à LAVAL
- Collèges du 1^{er} au 3 Juin 2018 à St ANTONIN-NOBLE-VAL (82)
- Lycées à AVOINE

4. CIRCUIT Jeunes

C4 (Lucenay) samedi 30 septembre
DECINES samedi 11 novembre
SAINTE-FOY-LES-LYON samedi 23 décembre 2017
LYON POMPIDOU samedi 13 janvier 2018
VILLEURBANNE samedi 3 février 2018
CALADE samedi 10 mars 2018
AVINKHA (Vaulx en Velin) samedi 24 mars 2018
CORBAS samedi 9 juin 2018

Le Codir décide de prendre en compte les 8 étapes du circuit dans le classement général du Circuit qui sera calculé à CORBAS, lors de la dernière étape.

Seul Yves Guillaume n'est pas d'accord sur la prise en compte dans le classement général, de la 1^{ère} étape organisée par le C4 et qui s'est déroulée à Lucenay.
Cette étape qui s'est déroulée le 30 septembre a été annoncée selon lui, trop tardivement.

5. Compétitions par équipes, coupes parité, féminine, Loubatière

Un appel à candidature est lancé pour l'organisation de la phase départementale de la coupe Loubatière qui se déroulera le samedi 16 décembre.

Toutes les compétitions féminines se dérouleront à Annecy.

Le Challenge départemental Ph.Vignal sous la responsabilité de Matthieu VIEIRA, démarrera en Janvier.

6. Championnat du Rhône Individuel 2018

Ce championnat comprendra 3 tournois en 7 rondes sur 4 samedi(s) :

A : Tournoi fermé avec l'élite (8 joueurs dont un jeune)
B : Tournoi fermé avec suite élite (8 joueurs)
C : Tournoi OPEN

Dates : 24 février 2018, 3 mars, 31 mars et 7 avril (dernière ronde et remise des Prix)
Horaires : matin 10h00 AM 15h00
Les 2 premiers de l'OPEN montent en B.

Les 3 premiers de chaque tournoi seront primés. Le total des prix sera calculé au prorata du montant total des inscriptions.

Un appel à candidature est lancé pour l'arbitrage.
Le règlement sera écrit par Yves Guillaume

7. Préparation Assemblée Générale et Divers

La prochaine AGO se déroulera fin Janvier début Février.

A l'ordre du jour de l'AG on trouvera les points suivants : siège social, nouveaux statuts sportifs fédéraux, nomination du trésorier, refonte du circuit rapide jeunes, et de son règlement.

Le CRMLE déménagera au conditionnel à Montchat.

Pour info : Le site du Comité Rhône et Métropole de Lyon Echecs a été dernièrement piraté.

Fin de la réunion à 22h00